

HIVER 2020 - 2021

VOSGES ET ALSACE : NOUVEL AN GASTRONOMIQUE AU PAYS DU LAC BLANC

Séjour en étoile en hôtel 2**
4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette



En haut de la **vallée de Kaysersberg**, adossée aux montagnes des Hautes Vosges, le Lac Blanc offre une palette complète de sorties **randonnées d'hiver** dans un site exceptionnel. Nous vous proposons un séjour dans ce petit paradis pour les randonnées à raquettes avec de nombreuses escapades sur les crêtes vosgiennes, les Hautes Chaumes, au bord des lacs d'altitude ou dans les sous-bois de hêtres nains.

Les journées seront organisées, simplement, en cette fin d'année pour profiter autant des randonnées en raquettes à neige que du confort de votre hébergement avec piscine, sauna et espace de remise en forme !

Le soir au restaurant c'est un « Maître restaurateur » qui vous concocte les menus et le réveillon de la St Sylvestre !

Nos points forts :

- Le séjour :
- Un hôtel** familial avec piscine et sauna
- Option hôtel*** avec Jacuzzi, espace forme, hammam, sauna
- Gastronomie Alsacienne avec un "Maître restaurateur" pour une cuisine de produits frais et locaux
- Un Nouvel An avec soirée musicale et repas gastronomique d'exception
- Visite et repas dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France »
- Repas dans une Auberge d'altitude
- Séjour tout compris

DESTINATIONS QUEYRAS

8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE

Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

29 décembre : Le Bonhomme.

Accueil vers 18h à votre hôtel familial au village du Bonhomme (700m). Installation pour 3 nuits dans votre hébergement au bord de la rivière avec :

Belle terrasse vitrée pour manger en regardant le paysage,

Piscine chauffée et sauna pour se détendre en fin de journée.

Présentation du séjour, détente à l'espace bien être... Vous êtes maintenant prêts à passer une belle fin d'année ! On peut commencer à penser à la nouvelle année et ses bonnes résolutions !

Jour 2

30 décembre : La Grande Crête et les Lacs.

Transfert au col du Calvaire (1144m).

Parcours panoramique du Col du Calvaire au Gazon du Faing (1302m) par les Hautes Chaumes, le lacs Blanc et le lac des Truites. Déjeuner chaud à l'Auberge du Gazon du Faing située en contrebas de la Crête à une altitude de 1225m.

Étape de 5h de marche. M = D : 185m

Jour 3

31 décembre : L'étang du Devin.

Départs de la randonnée au Col du Calvaire pour une journée nature. Parcours ponctué de points de vue sur la plaine d'Alsace et les Alpes Bernoises et les grandes forêts d'épicéas. Montée à la Tête de Faux (1219m), le parcours passe par l'étang du Devin (926m) et la remarquable tourbière.

Retour à l'hôtel et préparatifs du réveillon ! Repas gastronomique (6 à 7 plats, vin compris) accompagné de musique.

Étape de 4 h 00 de marche. M : 300m D : 541m

Jour 4

1er janvier : Kaysersberg.

Le village médiéval de Kaysersberg, situé sur la Route des Vins d'Alsace est l'un des endroits les plus distinctifs d'Alsace. Par un agréable chemin serpentant au milieu des vignes, vous monterez au château impérial de Kaysersberg posé sur la colline au dessus du village.

Visite de la ville, avec ses nombreuses maisons à colombages et son beau centre historique, Kaysersberg possède un charme fou.

Repas dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France »

Fin du séjour à Kaysersberg vers 14h.

Étape de 2 h 00 de marche. M = D : 290m

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité d'une année à l'autre. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 29 décembre vers 18h à l'hôtel au village du Bonhomme (Haut-Rhin-68 - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription)

Accès

Accès voiture : accès par Colmar puis Kaysersberg puis direction Col du Bonhomme. L'hôtel se situe au pied du col dans le village du Bonhomme. Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking non gardé à côté de l'hôtel (gratuit). Réseau routier bien dégagé mais équipement pour la neige indispensable (chaînes).

Pour plus d'informations : www.viamichelin.com

Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 315 "Bas-Rhin - Haut-Rhin - Territoire de Belfort".

Carte IGN TOP 100 au 1/100 000ème N° 31 "Saint-Dié - Mulhouse - Bâle".

Accès train : via la gare SNCF de Colmar (horaires à consulter auprès de la SNCF).

Ligne régulière Bus Kunegel ligne 145B : gare SNCF Colmar > Le Bonhomme.

Retour train : gare SNCF de Colmar

Navette des Neiges : Kaysersberg D 14h00 > Colmar Gare SNCF A

Bus Kunegel : tel : 03 89 24 65 65 - Site Internet : www.l-k.fr

Navette des Neiges (LK Kunegel) : 03 89 24 65 59 - Site Internet : www.lac-blanc.com/pratique/acces-a-la-station

DISPERSION

Fin du séjour : Le 1er janvier vers 14h à Kaysersberg après le déjeuner (Haut-Rhin-68).

Transfert : Bus locaux, minibus et voitures personnelles (si nécessaire)

FORMALITES

Carte nationale d'identité.

NIVEAU

2 chaussures

Les randonnées ne présentent pas de difficulté technique particulière et ne constituent pas une performance sportive. Elles s'adressent au randonneur ayant une bonne condition physique.

Aucune expérience raquette n'est nécessaire.

L'importance des chutes de neige variant d'une année sur l'autre, en début et fin de saison, nous vous conseillons d'emporter vos chaussures de randonnée. En cas d'enneigement insuffisant, les étapes peuvent être modifiées ou faites à pied. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 350 m par jour.

Vous marcherez en moyenne de 4 à 5 heures par jour (en fonction de l'enneigement). Voir le programme jour par jour.

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat (sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos...), afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi sauf le J03 et le J04) dans un Hôtel** de charme et classé « maître restaurateur », situé dans le village alsacien du Bonhomme, en chambre double, douche et WC. Vous pourrez profiter librement de la piscine couverte et chauffée.

Vous y dégusterez des spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.

- Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.
- Les **repas du soir** et les **petits déjeuners** sont pris à l'hébergement.
- Les **repas de midi** sont pris sous forme de pique-niques froids préparés par l'aubergiste ou votre guide et consommés sur le terrain ou de repas chauds pris en auberge ou restaurant (J03 et J04).
- Pour ce forfait les **boissons** restent à votre charge.

Le Menu du Nouvel An 2019/2020 (indicatif pour le réveillon 2020/2021)
(Vin et animation compris)

- Verrine fraîcheur et magret fumé en mise en bouche
- Marbre de foie gras de canard confiture de figues au
 - gewurztraminer, et jambon cru
- Carpaccio de saint jacques et tartares de saumon,
 - Granny Smith et tomates confites
- Croustillant de lotte en tapenade d'olives noires, sauce vierge
 - Sorbet quetsche arrosé
- Filet de biche Wellington, et sa garniture
 - Plateau de fromages
 - Dessert de l'an neuf

TRANSFERTS INTERNES

Transfert : Bus locaux, minibus privatisé 9 places et voitures personnelles (si nécessaire)

GROUPE

Les groupes sont constitués d'environ 4 à 15 participants + l'Accompagnateur.

ENCADREMENT

L'encadrement et le commentaire des régions traversées est assuré par un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien les Hautes-Vosges, ayant l'expérience de la vie de groupe et de la technique de la raquette.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Matériel fourni : possibilité de prêt de raquettes + bâtons sur place

Équipement individuel : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

- Un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde,

Code : REVPLB

vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...). Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou les côtés (si nécessaire), donc pensez à vous procurer des lanières de fixation ;

- Un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- Bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- Une paire de chaussures chaudes, si possible imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex - éviter les bottes ou les après-ski, peu pratiques pour marcher) ;
- Des guêtres ou "stop tout" ; chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- Une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- Sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- Une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- Un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- Un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Goretex et le Micropore sont les meilleurs tissus - les combinaisons de ski ne sont pas recommandées car souvent trop chaudes) ;
- Un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple (knickers ou fuseau) ;
- Un surpantalon en nylon (type K-Way) ou Goretex ;
- Un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles ;
- Deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets ;
- Une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque) ;
- Crème protectrice pour la peau et les lèvres ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- Nécessaire de toilette (shampooing, savon etc...) ;
- Maillot de bain et sandales plastiques ; papier hygiénique,
- Petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- Pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou un thermos (un litre minimum) ;
- Une lampe de poche légère (de préférence frontale) ;
- Des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- Une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- Argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...)

Facultatif :

- un équipement photo ;
- une paire de jumelles ;
- une couverture de survie (modèle renforcé).

DATES ET PRIX

Du 29 décembre au 1er janvier : 765€ en formule ** au Bonhomme

Du 29 décembre au 1er janvier : 825€ en formule *** à Orbey

Prestations supplémentaires

- Supplément chambre individuelle : 175€ par personne en formule hotel**, sous réserve de disponibilité
- Supplément chambre individuelle : 195€ par personne en formule hotel***, sous réserve de disponibilité
- Nuits supplémentaires avant ou après le séjour : sous réserve de disponibilité, nous consulter.
- Raquettes + bâtons : sur demande, en fonction des disponibilités, nous mettons à disposition des raquettes et des bâtons gratuitement. A réserver à l'inscription !

Transfert « Aller » gare SNCF de Colmar > Village du Bonhomme : inclus, (uniquement sur réservation et sous réserve de place)

Retour en bus local : 5€ environ à régler sur place - réservation non obligatoire

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement et pension complète du repas du soir du jour 01 au repas de midi du jour 04
- 1 panier repas à emporter avec thermos de soupe chaude individuel
- 1 déjeuner en Auberge d'altitude
- 1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé
- Les transferts internes pour l'accès aux randonnées
- L'accès au sauna et à la piscine chauffée de l'hôtel
- Les frais d'organisation.
- Le prêt de matériel Raquettes et bâtons sous réserve de disponibilité
- Le transfert du Jour 01 depuis la gare SNCF de Colmar (inclus uniquement sur réservation et sous réserve de place)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les taxes de séjour à régler sur place à l'hébergement (environ 1,10€/jour et par personne)
- Les boissons
- Le transfert du Jour 04 pour la gare SNCF de Colmar
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- Les assurances
- Les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques ;
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT - GEOGRAPHIE

Les **Vosges** constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au **Grand Ballon** et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.

Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluie-neige bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse. Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.

La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.

La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, airelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf, Hohneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.

Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgiennes reste unique en son genre.

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour**. Le solde sans rappel de notre part, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation. Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + **extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour)**.

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédent le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargés directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

Code : REVPLB

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z